

Une vision commune pour une agriculture de qualité

Élus et partenaires du territoire ont signé hier la charte agricole de DLVA

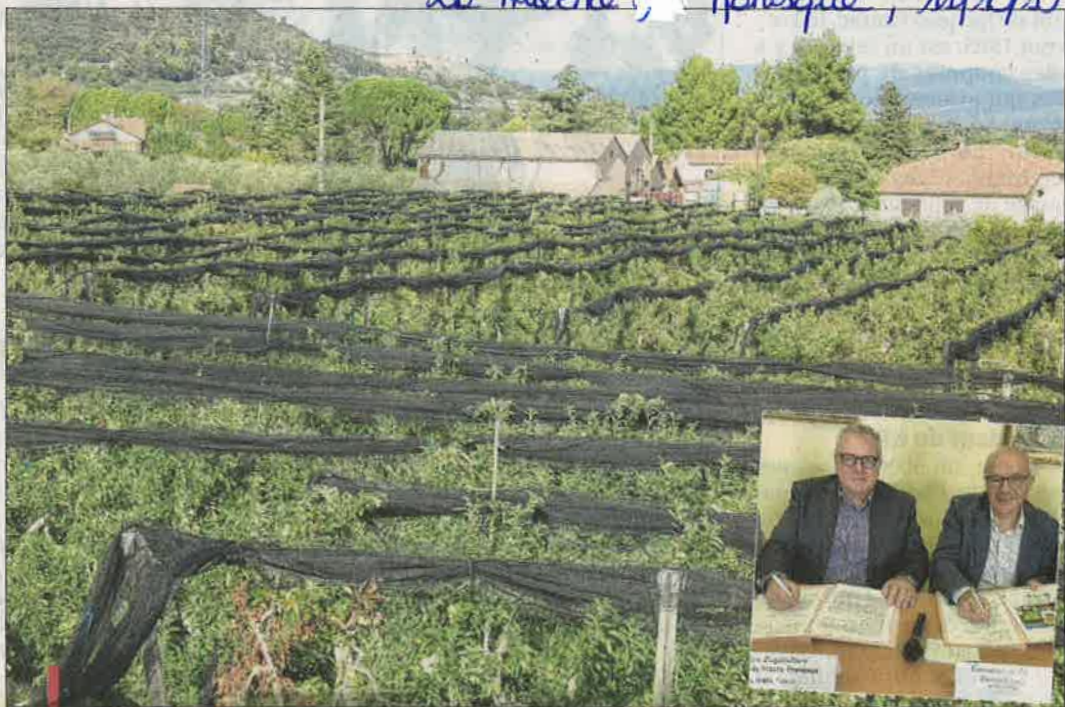
La Provence, Nansaque, 11/17/19

Peut-on se passer de l'agriculture?" interrogeait hier Arnel Le Hen, en préambule de la signature de la charte agricole DLVA. "La réponse est évidemment non, assurait le vice-président de l'Agglomération délégué au développement économique. Il faut que nous partagions le territoire de manière pérenne entre zones agricoles protégées et constructions. Car l'agriculture est un marqueur fort de notre département et un axe majeur de l'économie alors que le chiffre d'affaires des dix principales filières a été estimé à 50 M€ en 2015."

Dessiner une vision et exprimer une volonté commune au service de projets concrets sont les grandes idées de la charte qui engage pour les cinq prochaines années la DLVA et neuf partenaires: la Chambre d'agriculture du 04 et 83, la Safer, la CCI, la Chambre des métiers et de l'artisanat, les Parcs du Verdon et Luberon, la Région et le Conseil départemental.

Des actions concrètes

La mission: impulser de nouvelles initiatives au service d'une agriculture durable dans les Alpes-de-Haute-Provence. En ce sens, les problématiques liées au foncier, à la préservation de l'environnement, à la gestion et la qualité de l'eau, au développement de la culture et du tourisme sont autant de facteurs pris en compte par ces ac-



L'objectif est de faire vivre la charte en soutenant des projets concrets autour de la production agricole, du tourisme, de l'aménagement, du foncier, de la culture et l'environnement.

/PHOTOS S.D. ET A.A.

teurs qui militent en faveur d'une agriculture dynamique, moderne, responsable, productive et rentable. "Le monde agricole est un poumon de l'économie départementale, on doit trouver un équilibre entre le développement des villes et l'agriculture. Cette charte est le fruit d'un travail de collaboration réalisé pendant deux ans. Elle est d'autant plus importante que le monde agricole est aujour-

d'hui un peu mal mené, soulignait Frédéric Esmiol, président de la Chambre d'agriculture du 04. Il est important de faire la promotion de notre métier, des productions locales, de nos actions en faveur des circuits courts et surtout de ne pas opposer les cultures bios et conventionnelles."

Fixer un cap et des orientations pour que chaque partenaire s'applique à faire vivre la

charte au quotidien. Maintenant que le document est signé, l'enjeu est d'accompagner les porteurs de projets en recréant du lien sur le terrain avec des actions concrètes qui allient développement économique, croissance verte, énergies renouvelables et préservation des activités rurales au profit de l'environnement et d'une agriculture diversifiée de qualité.